

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeDéposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

13-07-2010

Greffe
Le GreffierN° d'entreprise : 0417095743
Dénomination(en entier) : **ENTREPRISE MARCEL BAGUETTE S.A.**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : rue Bruyères, 2 - 4890 THIMISTER-CLERMONT

Objet de l'acte : Nomination du Conseil d'administration et du Commissaire Réviseur

Assemblée Générale extraordinaire du 05/02/2010

L'Assemblée générale acte le renouvellement des mandats de :

1. Monsieur Marcel BAGUETTE, époux de Madame VIEILLEVOYE, domicilié rue Bruyères 1a - 4890 Thimister-Clermont (NN 591220-239-96)
2. Madame Fabienne VIEILLEVOYE, épouse de Monsieur Marcel BAGUETTE, domiciliée rue Bruyères 1a - 4890 Thimister-Clermont (NN 630304-272-79)
3. Monsieur Joseph SCHOONBROODT, Ingénieur, domicilié rue du Peuple, 194 - 4630 Soumagne (NN 510805-127-74)
4. La société MAGNEE ENROBES S.A. ayant son siège social à 4632 Soumagne (Cerexhe-Heuseux), rue du Fort, 131, inscrite sous le numéro d'entreprise 420.227.358
5. La société FIBAMA S.A. ayant son siège social à 4890 Thimister-Clermont, rue Bruyères 2, inscrite sous le numéro d'entreprise 425.661.833

Les mandats seront exercés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2015 et au plus tard au 30/06/2015.

L'Assemblée a décidé que ces mandats seront gratuits

Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2010

Le Conseil d'Administration a nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué Monsieur Marcel BAGUETTE, nommé ci-dessus qui a accepté ces fonctions.

L'Assemblée générale acte le renouvellement du mandat de la société civile BDO Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à Battice, rue Waucomont 51, représentée par Monsieur André KILESSE, Réviseur d'entreprises.

La durée du mandat est fixée à trois ans.

Marcel BAGUETTE
ADMINISTRATEUR-DELEGUEDéposé en même temps : copie du PV de l'AGE du 05/02/2010
copie du PV de l'AG du 30/06/2010.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2010 - Annexes du Moniteur belge